

Tri.O Greenwishes porté par la vague verte

La PME profite d'un durcissement de la réglementation et de la pression grandissante sur les grands groupes.

ANNE BODESCOT abodescot@lefigaro.fr

RSE Les entreprises sont-elles en train de s'acheter une (bonne) conduite ? Depuis 2016, elles sont censées séparer papier, carton, plastique, bois, métal et verre pour favoriser collecte sélective et meilleur recyclage. Mais, en l'absence de sanctions pour celles qui ne respectent pas la règle, ce « tri cinq flux » est longtemps resté lettre morte. « Heureusement, cela commence à changer », observe Matthieu de Chanaleilles, PDG de Tri.O Greenwishes. Depuis trois ans, le marché du tri et du recyclage des déchets des entreprises a bondi. »

Il est bien placé pour témoigner. Tri.O, la PME que cet ancien directeur commercial (d'un groupe spécialiste des fenêtres) a rachetée il y a dix ans, opère en Île-de-France. Dans les gares (Saint-Lazare, Montparnasse, notamment) ou les sièges sociaux (Cœur Défense), l'entreprise installe ses centres capables de trier très finement les déchets selon leur nature, puis de les compacter pour réduire le coût de transport et de les expédier chez les recycleurs adaptés (papetiers, plasturgistes...). Elle dispose aussi d'une plateforme « centrale » à Gennevilliers, où sont centralisés les déchets collectés sur des sites (bureaux, etc.) trop petits pour accueillir leur propre centre de tri.

Sa société sœur, Greenwishes, rachetée par Matthieu de Chanaleilles en 2016, s'occupe, elle, d'accompagner les entreprises soucieuses de prêcher la bonne parole du tri auprès de leurs salariés. Elle fournit notamment signalétique, poubelles adéquates, animations à la sortie du restaurant d'entreprise et autres flyers ou vidéos à diffuser sur l'intranet. « Désormais, certains clients nous contactent directement, sans que nous les ayons approchés. Cela n'arrivait pas avant », se réjouit le PDG de ce groupe dont le chiffre d'affaires (15 millions d'euros l'an dernier) progresse régulièrement de 25 % à 30 % par an.



Matthieu de Chanaleilles, dirigeant de Tri.O Greenwishes.

JEAN-CHRISTOPHE MARMARA/LE FIGARO

Les raisons de cette prise de conscience ? « Beaucoup d'entreprises se sont dotées d'un département développement durable plus attentif à la gestion des déchets », explique-t-il. Dans les grands groupes, qui établissent des rapports sur leur politique RSE, le sujet a aussi gagné en visibilité. « Les entreprises commencent à redouter les contrôles », assure Matthieu de Chanaleilles. De plus, les salariés, habitués à trier leurs déchets ménagers, sont de plus en plus étonnés d'en être dispensés au bureau. Et de nouveaux secteurs s'impliquent, sous la pression de plus en plus ferme des pouvoirs publics : l'hôtellerie, la restauration... Avec d'autres grands groupes de restauration rapide, McDonald's, par exemple, a

déjà été rappelé plusieurs fois à l'ordre par le gouvernement. C'est finalement Tri.O Greenwishes qui a remporté le contrat de la chaîne.

Utilité sociale

D'ailleurs, le refus du recyclage pourrait devenir très onéreux pour les entreprises. « Le gouvernement veut lutter contre l'enfouissement des déchets, dont le coût augmentera progressivement. La taxe qui s'y applique passera de 17 euros par tonne aujourd'hui à 65 euros en 2025, rappelle Matthieu de Chanaleilles. L'alternative serait d'incinérer, mais les incinérateurs sont déjà en grande partie saturés. Le recyclage sera sans doute à l'avenir la solution la moins coûteuse pour les entreprises. »

Tri.O Greenwishes s'est en outre doté d'outils très utiles pour les entreprises soucieuses de valoriser leurs efforts « verts ». La PME pèse méticuleusement tout ce qu'elle collecte et envoie à recycler. Chacun de ses clients peut ainsi suivre, graphique à l'appui, l'évolution du poids de ses déchets, la qualité du tri, le pourcentage de polluants récupérés, les quantités recyclées... Efficace pour faire passer des messages ! La société de services pétroliers Technip s'en est servi pour organiser dans ses locaux de la Défense un « challenge » inter-étages qui a récompensé les équipes qui trient le mieux. Une compagnie d'assurances, elle, a utilisé ces informations pour lier l'amélioration du tri à une prime versée aux salariés.

Les entreprises sont aussi friandes d'histoires à raconter sur leur utilité sociale. Le sort des déchets recyclés s'y prête à merveille. Tri.O Greenwishes a trouvé un recycleur qui, à partir des mégots de cigarettes, fabrique des briquettes utilisées comme combustibles dans les cimenteries. Les déchets alimentaires qu'il collecte servent déjà à produire un compost normé. « Même si cela coûte un peu plus cher que de méthaniser ces déchets, certains clients ont tout de suite vu que c'était plus intéressant. Ils pourraient même acheter le compost pour leurs propres espaces verts, pour boucler la boucle : une histoire qui a du sens », sourit Matthieu de Chanaleilles. ■